



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E117081

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2023

ÉDITÉ LE 21/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/09/2012

Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 05995

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AR-CO 58.763.113

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58.763.113

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES LA ROCHE SUR YON (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE
33 RUE KÉPLER
85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 02 51 37 01 32

Fax : 02 51 47 64 21

Portable :

Site Internet : www.engie-homeservices.fr

E-mail : larochesuryon.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANICK PRÉSIDENT / LAURENT JEROME CHEF D'AGENCE

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/09/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.